



Sauvons le Parc

FLASH INFOS

N° 2

Mars 2007

Un nouveau printemps, ça se fête !!



Le 24 mars, le printemps et Monsieur Carnaval étaient à la fête.

David Rego, magicien professionnel avait préparé avec les enfants un superbe spectacle dont ils étaient la vedette. Jeux, remise de lots, goûter et mise à feu du bonhomme ont achevé cette belle mais pluvieuse journée que La Récré et le centre de loisirs des «Petits Câlins» ont offert aux enfants.



Elections Présidentielles



Le premier tour de scrutin aura lieu dimanche 22 avril 2007, le second tour dimanche 6 mai 2007

Le vote par procuration

Une procuration est un document par lequel vous (mandant) autorisez une tierce personne (mandataire) à voter à votre place. Vous même et votre mandataire devez être également inscrits sur les listes électorales de Lévis. Une procuration est toujours réversible, y compris le jour du scrutin.

Pour voter par procuration

Vous devrez justifier de votre identité et attester sur l'honneur ne pouvoir vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin pour une des raisons suivantes : obligations professionnelles, handicap, raisons de santé ; assistance à une personne malade ; obligations de formation ; vacances ; résidence dans une commune différente de celle de l'inscription sur la liste électorale.

Pour établir une procuration, vous devez vous présenter au Tribunal d'instance du lieu de résidence ou de travail, au commissariat de police ou à la gendarmerie munis d'un justificatif d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.

En cas d'état de santé ou d'infirmité sérieuse empêchant le déplacement, et sur demande écrite, un officier de police judiciaire se déplace pour établir la procuration. Un certificat médical ou un document justificatif de l'infirmité du mandant devra être joint à la demande.

Le vote par correspondance n'est autorisé que pour l'élection de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Calendrier du scrutin

- Vendredi 16 mars 18 heures : Date limite de dépôt de 500 parrainages nécessaires aux candidats.
- Mardi 20 mars : Publication de la liste des candidats.
- Lundi 9 avril : Début de la campagne électorale officielle.
- Mardi 10 avril : Publication des parrainages.
- Vendredi 20 avril : Fin de la campagne officielle.
- **Dimanche 22 avril : Premier tour.**
- **Dimanche 6 mai : Second tour.**
- Jeudi 17 mai : Début du mandat du nouveau président de la République.

Qui peut être candidat ?

Pour être élu, le futur Président de la République, devra avoir 23 ans (âge minimal) ou plus. Il devra être «électeur», et recueillir au moins 500 parrainages. Ces 500 signatures devront venir d'élus d'au moins trente départements.

Durée du mandat

Depuis 2000, la durée du mandat n'est plus de 7 ans mais de 5 ans.

Lévis-Saint-Nom



commune du Parc

Tri sélectif

Collecte des ordures ménagères : la qualité du tri s'améliore encore !!!

Le taux d'acceptation des déchets recyclables (bac bleu) a atteint un record de 90 % en début d'année 2007 (41% en 2002). A Lévis St Nom, les résultats sont particulièrement bons. Le suivi est assuré par le SICTOM et le collecteur SITA. Il arrive parfois que des erreurs soient constatées (souvent dues à la présence de cartons et emballages placés à tort dans des sacs plastique). Dans ce cas un courrier de sensibilisation est adressé par la mairie pour attirer l'attention des usagers.



SIASY

(station d'épuration Lévis st Nom les Essarts le Roi) Le faible rendement de l'usine de compost (gérée par le SIRR, dont le SIASY est un des syndicats primaires) devrait entrainer une augmentation du coût de traitement des boues issues de la station d'épuration. Le SIASY ne prévoit toutefois pas d'augmentation de la taxe d'assainissement en 2007.



SITREVA

Le SITREVA (traitement et revalorisation des ordures ménagère) s'oppose à la sortie de Magny les Hameaux du SICTOM La sortie de Magny à laquelle le SICTOM avait donné son aval est aujourd'hui bloquée car le SITREVA (auquel le SICTOM est adhérent comme syndicat primaire) s'y est opposé. Le dossier est à l'arbitrage des Préfets des Yvelines et d'Eure et Loir





Vacances scolaires

Du samedi 7 au dimanche 22 avril

Samedis libérés
5 mai et 19 mai

Fermeture d'une classe en septembre

L'Inspection Académique vient de décider de la fermeture de la classe créée en 2006, dès la rentrée de septembre 2007. Cette décision pourrait toutefois être réexaminée d'ici à la fin de l'année scolaire en fonction des effectifs prévisionnels. Les parents souhaitant inscrire leurs enfants nés en 2004 en petite section de maternelle et ceux nouvellement installées à Lévis dont les enfants intégreront l'école (primaire ou maternelle) en septembre 2007, **peuvent dès à présent en faire la pré-inscription en mairie.**

Le changement du rythme scolaire est à l'étude

En concertation avec les enseignants, les représentants de parents et la commission scolaire municipale ont lancé une enquête permettant à chaque famille de s'exprimer sur l'éventuelle évolution des horaires quotidiens et du calendrier scolaire (école un samedi matin sur deux). Une des options proposées consisterait à avancer l'heure d'entrée des classes à 8h30 afin de rallonger le temps des repas pour le confort des enfants, conformément aux recommandations des médecins scolaires. La décision définitive sera toutefois prise en tenant compte des incidences et contraintes liées à l'organisation des services périphériques de l'école (garderie, étude et cantine).

L'opération « un nom pour l'école » se poursuit

La première phase - consultation de la population - a permis à 83 familles d'exprimer leur choix. C'est donc plus de 400 noms qui ont été ainsi proposés. La deuxième phase va permettre aux enfants d'étudier les réponses, avant de dresser la liste finale qui fera l'objet d'un vote des élèves du cycle III. Ensuite viendra la troisième phase, celle de la consultation du conseil municipal (auquel les enfants seront conviés en mai/juin) et de l'inauguration lors de la fête de l'école du 23 juin.

Centre de Loisirs Ouvert durant les vacances scolaires du 9 au 20 avril. Activités sur le thème de l'eau et la nature.



Au programme du CCAS

Le goûter du jeudi 5 avril sera remplacé par un repas (à 12 heures), préparé par Monsieur Cordier - traiteur. **La sortie de printemps** de nos retraités est prévue **jeudi 3 mai**. Au programme, la découverte de Giverny (Eure) et la maison et jardin de Monet.



Budget 2007

Des impôts modernes et des investissements records

Le conseil municipal a adopté le budget 2007 qui s'élève à 1.268.414 € en fonctionnement et 1.391.815 € en investissement (hors assainissement).

Malgré cet effort d'investissement exceptionnel, financé à plus de 90% par l'autofinancement communal et des subventions du Conseil général, du Conseil régional et de l'Etat, la bonne gestion des deniers publics permet de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les deux principaux impôts, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti, n'évolueront donc qu'au rythme de l'inflation avec le relèvement des bases de 1,8% décidé par l'Etat. Au total, le produit des impôts directs s'élève à 567.346 Euros.

L'endettement communal est faible et la dette actuelle arrive à extinction totale en 2010.

La commune recrute pour son Service Technique

Cadre d'emplois des Agents Techniques

Un agent polyvalent chargé principalement des travaux d'entretien de bâtiments. Astreintes peu fréquentes (dégarage de routes l'hiver par exemple)
Connaissances en électricité, plomberie, serrurerie, peinture, menuiserie

Expérience exigée dans un poste similaire - BEP / CAP dans le secteur du bâtiment

Sens de l'organisation, du travail en équipe - permis VL exigé (permis poids lourds apprécié)

Poste à pourvoir en mai 2007

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) avant le 10 avril 2007 en mairie à l'attention de Monsieur le Maire

Nature et environnement

Entretien des espaces aquatiques.



Nombreux propriétaires disposent de plans d'eau, étangs ou bras de rivière.

Ces espaces qui participent à la beauté de nos paysages nécessitent pourtant entretien et nettoyage réguliers. Ces interventions sont obligatoires et doivent être prise en charge par les propriétaires.

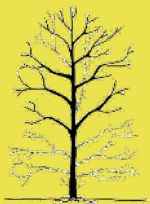
Bruit et bon voisinage

Les beaux jours approchent et les bonnes pratiques ne sont pas oubliées.

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun par le législateur (Codes de l'Environnement, Code de la Santé Publique, Code Général des Collectivités Territoriales, Code Pénal, Arrêtés préfectoral et municipal. Respectons celle des autres, c'est notre devoir. Outils de bricolage et de jardinage doivent se faire entendre au bon moment, quant aux animaux, éduquons-les dès le plus jeune âge. Les chiens doivent apprendre à aboyer quand il le faut !!

Elagage ne veut pas dire «massacre à la tronçonneuse»

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme intègre le principe d'une vraie protection des espaces boisés qui participent tant à la beauté de notre environnement quotidien. L'entretien par la taille et l'élagage régulier de nos arbres est indispensable mais attention, les coupes irraisonnées et les abattages sont strictement interdits.



Au conseil municipal

Séance du 9 février 2007

❑ SIRYAE

L'adhésion de la commune de Prunay-le-Temple au SIRYAE est approuvée.

Le conseil prend acte du rapport annuel présenté par le SIRYAE sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2005.

❑ Convention d'assistance technique de l'Etat

La convention d'assistance technique fournie par l'Etat aux communes et à leurs groupements au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire est approuvée.

❑ Travaux

Les huisseries et fenêtres de la mairie, toutes vétustes, seront remplacées par des nouvelles à isolation thermique.

Il est décidé d'effectuer les travaux d'élargissement de la route de Coignières sur différentes sections et de faire le reprofilage de chaussée et l'aménagement des accotements en agglomération au hameau du Pommeret.

❑ Modification du PLU

Une procédure de modification du PLU va être engagée dans le but de permettre l'implantation d'un relais de radiotéléphonie en zone N, d'accepter les piscines non couvertes en zone naturelle et de mieux maîtriser les divisions de terrains en zone UB.

❑ Contribution de la commune au service départemental d'incendie

Fixée à 47 955,98 euros par le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) sera recouverte par versement trimestriel.

❑ Logements rue de la Gripière

Le Conseil donne son accord pour la poursuite des négociations avec le groupe OPIEVOY, organisme de logements sociaux, dont la proposition apparaît la plus intéressante.

❑ Décisions prises par délégation du Conseil

La Maire a décidé de confier la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé dans le cadre de la réalisation des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux à la société ALEORS.

❑ Questions diverses

- Information sur les travaux de rénovation du réseau d'eau potable route d'Yvette. L'appel d'offres pour les travaux de la route de Coignières sera prochainement lancé.

- Les dossiers de consultation pour les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux entre la Recette et les Marronniers sont prêts. Les procédures seront organisées lorsque la décision de l'Agence de l'Eau, sur la demande de subvention de la commune, sera connue.

- L'Inspecteur d'Académie a informé la commune qu'à la prochaine rentrée scolaire il y aura une classe

de moins en élémentaire.

- Plusieurs personnes ont été indemnisées pour la sécheresse de 2003.

- La Commune a transmis à la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier 2005 à décembre 2006.

- Il a été demandé à l'Association Syndicale Libre « La Reinerie » d'enlever les bornes qu'elle avait posées sur le trottoir de la Reinerie.

- Une réunion avec ASSAGIR et l'Association Syndicale Libre « La Reinerie » sera organisée le 15 février prochain pour évoquer la sécurité à Girouard.

- L'Amicale adresse ses vœux à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

- La Chambre Régionale des Comptes s'est prononcée sur les comptes de gestion pour les exercices 2001 à 2004 et les opérations des comptes publics ont été admises.

- Monsieur le Maire informe que le Conseil Général des Yvelines vient de mettre en place un plan pluriannuel exceptionnel d'aides aux communes visant notamment la restauration du patrimoine protégé au titre des monuments historiques. Il pourrait être envisagé de solliciter dans le cadre de ce nouveau programme une subvention pour la restauration du mur sud de l'Eglise qui est en mauvais état.

- Madame Ribault précise qu'elle a assisté le 26 janvier 2007 à la première réunion du CLIC (Comité

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu jeudi 26 avril à 20 h 30 en mairie

local d'information et de concertation) de la zone pétrolière de Coignières (Raffinerie du Midi et Compagnie Industrielle Maritime

- Madame Dormois assistera à la réunion du 12 février prochain organisée par la Préfecture des Yvelines sur l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde, obligatoire pour les communes qui sont concernées par un PPI (Plan Particulier d'Intervention).

- Madame BUCHER souhaite avoir des explications sur la redevance d'assainissement du réseau sous pression et demande s'il n'y a pas un moyen d'appliquer un tarif unique de redevance d'assainissement pour tous les habitants de la commune.

- Monsieur Muesser fait remarquer que les factures de janvier 2007 de la SAUR appliquent le taux de lutte contre la pollution de 2007 alors qu'il s'agit des consommations de 2006

- Le problème du respect des limitations de vitesse dans la commune est soulevé par Madame Ribault.

- Monsieur Coulmy a organisé cette semaine une tournée avec la Gendarmerie de Chevreuse en indiquant les points sensibles de la Commune.

- Monsieur Morel précise qu'au Centre Polyvalent, les associations peuvent se connecter à internet, en WIFI, depuis la livebox du Centre de Loisirs et informe que la mise en place du paiement par carte bancaire en mairie pourrait également être étudiée.

- Stéphane JOST indique que le Président de l'association « Ça vit Lévis » a changé.



L'AM.I.C.A.L.E.

L'AMICALE accueille comme membre d'honneur, la société d'histoire régionale de Lévis (Québec). A titre de réciprocité notre association devient membre d'honneur de cette société. Ceci permet l'échange d'informations qui nous rapprochent.



L'Opération sauvetage des crapauds entreprise en 2006 sur la route entre Yvette et Girouard est reconduite cette année. Le crapauduc a été installé le 23 février, compte tenu de la météo, il s'est montré efficace dès les deux premiers jours de collecte puisque 118 crapauds n'ont pas été exposés aux pneus des véhicules sur la route qu'ils doivent traverser pour aller frayer dans l'étang.

Marches tous les jeudis : départ à 9 heures du parking de la mairie.

Club bonzai de Lévis St Nom

Le club se réunit tous les premiers samedis du mois de 10 h à 13 h à la salle de Girouard, face à la mairie.

La première heure est consacrée aux échanges, questions et interrogations esthétiques ou techniques des adhérents à partir des arbres qu'ils apportent. La seconde partie est consacrée à une démonstration en liaison avec les travaux saisonniers des arbres ou bien à des ateliers de créations spécifiques. Le calendrier des réunions est téléchargeable sur notre site internet <http://perso.wanadoo.fr/gpbonsai>. Adhésion 30 €.



Avec les beaux jours revient le temps des compétitions. Celles-ci ont lieu, pour les enfants le mercredi depuis la première semaine de mars. Les compétitions adultes démarreront en avril, le samedi pour les femmes, le dimanche pour les hommes.

Au retour des vacances de printemps se déroulera le **tournoi interne homologué**, dont la finale est prévue le 24 juin.

Pour ceux qui ne sont pas intéressés par les compétitions, un terrain est toujours laissé libre à leur disposition, pendant les rencontres par équipes.

Dès le 1er avril, les frileux qui ne jouent pas l'hiver pourront nous rejoindre moyennant le paiement de la cotisation demi-saison. Elle est de 44 € pour le club (elle sert essentiellement à l'entretien des installations) et de 18 € pour la licence FFT reversée à la Ligue qui couvre l'assurance et la responsabilité. Notre site : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>

Club des jeunes d'autrefois

Mme Yvette Carribault a donné sa démission pour raisons de santé le 19 janvier dernier. Il a été procédé à un remaniement du Conseil d'administration du Club dont les objectifs resteront les mêmes (goûters mensuels, buffets, sorties, voyage annuel etc.). Le bureau remercie Mme Yvette Carribault du travail accompli depuis de très nombreuses années et la désigne, d'une voix unanime, Présidente d'Honneur des Jeunes d'Autrefois.

Le Club ouvre largement ses portes à tous ceux qui voudraient y adhérer, pour se divertir entre amis ou simplement nous soutenir. Il étend son recrutement non seulement sur Lévis, mais aussi sur les communes voisines. L'année 2006, outre les goûters mensuels a été marquée par la fête de la chandeleur, le buffet du 20 avril, le voyage au Parc régional des Vosges et la vallée des lacs, ainsi que le repas à la ferme du Bout des Prés, sans oublier la traditionnelle bûche de Noël. Quelques dates à retenir :

19 Avril 2007 : buffet campagnard et bal - 9 au 16 septembre voyage en Bretagne et de nombreux autres rendez-vous



Agend'ailleurs

Vendredi 30 mars, Bullion : Jazz brésilien avec Bïa, première partie Nale

Samedi 31 mars, Le Mesnil St Denis : Jazz saxo, avec Pierrick Pedron, première partie : Les Jazzmen du Colombier

Plus d'info et réservation sur www.jazzatouteheure.com



HARMONIE MUNICIPALE DE LÉVIS SAINT NOM

Vous êtes venus nombreux en famille le samedi 17 mars à 20h30 au centre polyvalent d'Yvette pour le loto annuel. Nombreux lots, dont le traditionnel jambon ou notre fameux lot surprise ont réjouis petits et grands.

Auffargis nous a accueillis pour son carnaval le 17 mars pour un défilé en fanfare dans les rues du village.

Le 12 mai, L'Harmonie Municipale organise son 2ème concert de printemps. Les horaires seront affichées sur les panneaux de la ville ultérieurement.



L'ouverture de la saison de Printemps du Festival de la Haute Vallée de Chevreuse a eu lieu samedi 17 mars, à 21h avec le Voies Choeur International, 50 choristes dirigés par l'américaine Bonnie Wooley. Au programme : Negro Spiritual et Jazz vocal.

Notre prochain rendez-vous est le jeudi 29 mars à 21 h. Pierre PINCEMAILLE, Titulaire des Grandes Orgues de la cathédrale de Saint Denis, revient, pour notre plaisir et notre fierté, faire sonner notre orgue et jouer de toutes ses possibilités.

Au programme, de grandes oeuvres du répertoire, et des improvisations sur les thèmes que vous voudrez bien lui donner.

Nous vous attendons nombreux !
Pour plus d'informations, consultez notre site internet : <http://eol.asso.online.fr>

La traditionnelle fête de l'école organisée par La Récré et les enseignants se déroulera samedi 23 juin. Spectacle et jeux seront au programme



L'UFC-QUE CHOISIR

Notre Association Locale participe aux diverses enquêtes diligentées par L'UFC-QUE CHOISIR. Une des dernières enquêtes consistait à relever les prix d'un panier de 50 articles de consommation courante dans les magasins de hard discount.

A l'échelle nationale, les écarts avec les marques nationales s'échelonnent entre 1.7 à 2.14 fois moins cher.

A l'échelle régionale, les écarts par rapport à la moyenne nationale des hard-discounters sont :

Lidl Maurepas : - 11.48%

Ed Coignières : + 4.69%

Leader Price Maurepas : + 12.54%

Permanences les 1er et 3ème samedi de chaque mois, de 10h00 à 12h00, salle Polyvalente d'Yvette.

Tel / fax : 01.34.61.90.47 - E. mail : levissaintnom@ufc-quechoisir.org



La troupe de TBL «Le Boulevard de Lévis» poursuit les répétitions de sa nouvelle pièce dans la bonne humeur, comme toujours. La comédie que nous jouerons, en octobre 2007, sera, pour nous, une nouvelle occasion de vous revoir, car vous nous manquez déjà, et pour vous, de venir rire et vous détendre (c'est notre souhait).

Une sortie théâtre est prévue pour TBL au mois de mars, au Prisme à Elancourt. Nous irons découvrir une nouvelle comédie, écrite et montée par Daniel MESGUISH, dont le thème est «le théâtre de boulevard». Nous concilions le plaisir et la pédagogie, en quelque sorte. Nous vous parlerons plus longuement de notre nouveau spectacle, après les vacances d'été, une comédie que nous essaierons de jouer plus souvent que les autres années, si nous en avons la possibilité.



photos de la pièce «vacances de rêve» jouée en 2006.

Agend'à Lévis

Mars 2007

Samedi 24 : journée Carnaval (La Récré et Les Petits Câlins)

Jeudi 29 : Orgue soliste (EOL)

Vendredi 30, samedi 31 à 20h30 : La Perruche et le Poulet de Robert Thomas (F2L, salle polyvalente)

Avril 2007

Jeudi 5 : repas (CCAS)

Vendredi 27 : orgue trompette et cloches (EOL)

Samedi 28 : récital de chant. Idalina, soprano lyrique (F2L)

Mai 2007

jeudi 3 : sortie de printemps (CCAS)

Samedi 5 : harpe flute et orgue (EOL)

Samedi 12: Neuvième route des orgues (EOL)

Samedi 12 mai : 2ème concert de printemps de l'Harmonie municipale



La comédie Lévisienne présentera les 30/31 mars à 20h30 et le 1er avril à 15h, un Vaudeville policier de Robert Thomas, **La Perruche et le Poulet**.

Mlle Alice POSTIC, standardiste dans l'étude de Maître Rocher et Perruche invétérée, est la dernière à quitter l'étude. Au moment de franchir la porte, elle découvre son patron un couteau entre les omoplates. Elle appelle la police et s'évanouit. L'agent Barbarella et l'inspecteur Grandin arrivent sur les lieux, seulement, entre-temps, le cadavre a disparu.....

F2L vous invite le samedi 28 avril à 20h30 à un récital de chant. Idalina, soprano lyrique, lévisienne, accompagnée de Jean-Philippe Mathieu au piano, vous proposera une soirée opéra et cabaret : le carrefour où le Bel Canto et le Music Hall se rencontrent. De Mozart à Gershwin, en passant par Piaf et Arlen.....



Des investissements tous azimuts



❑ Les travaux les plus importants vont porter sur la voirie, avec la rénovation de la route d'Yvette entre l'école et la rue des Charmes. Les travaux vont commencer dans quelques jours, à l'issue de la rénovation du réseau d'eau potable.

❑ L'autre grand chantier de voirie concerne la route de Coignières entre La Recette et le Val Favry. Comme elle supporte un trafic de transit important, la commune a obtenu une subvention exceptionnelle du Conseil général ; une opportunité à saisir. L'appel d'offres est en cours.

❑ Enfin, divers petits chantiers routiers ont pour but d'améliorer la sécurité des usagers ou l'écoulement des eaux pluviales.

❑ Le troisième grand chantier a pour but d'achever le réseau d'assainissement communal, réseau gravitaire chemin de la Porte Dorée et rue de la Gripière, réseau sous-pression entre La Recette et le secteur des Marronniers. Selon les résultats des appels d'offres en cours, les travaux du réseau sous-pression seront couplés ou coordonnés avec l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public.

❑ Les gros travaux d'entretien sur les bâtiments concernent cette année l'église (réfection de la couverture de la nef) et la mairie (remplacement des vieilles fenêtres du rez-de-chaussée par des menuiseries isolantes). Une étude est en cours en vue du ravalement de la façade sud de l'église.

Bien évidemment, ces travaux généreront temporairement les usagers ici où là. Nous comptons sur votre compréhension et vous remercions de votre collaboration pour les mener à bien le mieux et le plus rapidement possible.

❑ **Sont aussi prévus :** la remise en état de concessions du vieux cimetière, le remplacement du serveur informatique de la mairie, l'installation de places de stationnement préfabriquées pour les vélos à l'école, l'achat d'un véhicule de service (pour remplacer une voiture volée récemment), l'installation d'un panneau d'information électronique (pour remplacer la banderole hors d'usage), la pose d'une borne de défense contre l'incendie, etc...



Vos petites annonces

A vendre : Matelas et sommier 140 x 200 - prix 130 €
Bibliothèque chêne H 1,99 m, L1,18 m, P 0,48 – Prix 300 €
Meuble télé Chêne massif 4 portes H 1,10 m, L1,75 m, P 0,58 – Prix 700 €
tél. : 01 34 61 26 98

A vendre : Piano Yamaha. Modèle UH1 n° H2268135. 121 cm. Entretien régulièrement. Prix: 2 500 €
Tél 01 34 61 14 72

Offre d'emploi :

La Caisse des Ecoles recherche pour des remplacements au centre de loisirs ou à la garderie des personnes titulaires du BAFA. Envoyer CV en mairie.

La Mairie sera fermée samedi 7 avril et lundi 30 avril.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

Pendant les congés scolaires la mairie est fermée au public tous les après-midi.

Calendrier des collectes du SICTOM

En prévision de la possible modification des jours de collecte liée à la sortie du SICTOM de Magny les Hameaux, la diffusion du calendrier de collecte 2007 est différée.

Dans l'attente, les prochaines collectes devraient respecter le planning suivant :



Collectes du verre

5 avril
19 avril
3 mai
17 mai
31 mai

Collectes papiers cartons

29 mars
12 avril
26 avril
10 mai
24 mai

« vacances d'accord, passeport d'abord ! »

Chaque année, les services municipaux et préfectoraux enregistrent une forte affluence des demandes de cartes d'identité et passeports à partir d'avril et mai. Ce phénomène allonge le traitement des demandes. Afin d'éviter les angoisses de veille de départ, **pensez à faire votre demande dès maintenant.**

La bonne idée : composter les déchets verts



Fabriquez vous même votre compost, vous préserverez l'environnement et ferez des économies sur la fertilisation de votre jardin !!

Rien de plus simple :

- 1) Les composteurs sont mis gratuitement à votre disposition sur demande en mairie, un coin du jardin lui ira très bien pour se faire oublier du paysage
- 2) Récupérez vos déchets de cuisine, épluchures, coquilles d'œufs, papiers (sauf imprimés en couleurs)
- 3) Rajoutez les déchets du jardin (en petits morceaux) tailles, feuilles...
- 4) Brasser régulièrement et ajouter si possible un peu de terreau,
- 5) Après trois mois, «demi mûr», le compost peut servir de «pallis» disposé en surface du sol, les vers de terre l'incorporeront à la terre,
- 6) Après 6 à 18 mois, «mûr», le compost ressemble à du terreau, mélangé à la terre de surface (20 à 150 kg par M²) il va l'enrichir naturellement.
- 7) ATTENTION il ne faut pas trop attendre car le compost s'appauvrit avec le temps
- 8) Conseil : pour une bonne maturation il faut prévoir un roulement entre deux composteurs, d'une année à l'autre

Permanence de l'assistante sociale depuis le 1er mars 2007

Mme Stéphanie TARDY reçoit le **mardi de 9 h à 12 h 30**, 4, rue de Dampierre à **Chevreuse** (sur RV 01 34 83 69 04)

«Administration 24h/24» : Mes démarches quand je veux !

La mise en place par l'Etat d'un nouveau site internet : www.administration24h24.gouv.fr permet d'accomplir un nombre important de démarches administratives. Administration 24h/24 est un guichet unique pour accéder à toutes vos démarches administratives en ligne. 300 démarches sont en ligne, avec une présentation et un cheminement clairs et intuitifs. Celle-ci portent sur les papiers, la famille, la citoyenneté, la santé, le travail, les études, les voyages...

Directeur de la publication : Patrice Legay - Rédaction et mise en page : Francette Bucher, Hélène Grindel, Stéphane Jost.
Impression : ISP Coignières -
Crédit photos : commission Info- différentes associations



Mais où est donc passé l'hiver ?

Nous voici au mois de mars et à part beaucoup de pluie, le froid n'a pas montré souvent le bout de son nez !

Les narcisses et jonquilles sont en fleurs de même que les prunus et les forsythias. Il faut tailler les rosiers, même si ceux-ci ont déjà de belles pousses, il en repoussera d'autres, sinon vos rosiers seront trop hauts. Le temps pluvieux nous gêne beaucoup pour travailler la terre, à moins que celle-ci soit sableuse. Si c'est votre cas, continuez à planter les lys, ruibékias et callas.

Par beau temps, découvrir les arums qui n'ont pas trop souffert du froid cette année. Ne laissez pas les mauvaises herbes grandir. Il faut les arracher et les enlever, car un sarclage ne fait que les déplacer, vu le manque de soleil et la pluie qui tombe trop souvent.

En avril, si le temps est toujours clément, et que vous possédez un châssis, il faut semer les annuelles que vous repiquerez le moment venu.

A bientôt et bon courage.

Lucien

Calendrier électoral 2007

Election présidentielle

Dimanche 22 avril (premier tour) et dimanche 6 mai (second tour)

Elections législatives

Dimanche 10 (premier tour) et dimanche 17 juin (second tour)

Etat civil

Naissance

Axel, Raphaël BIEUX est né le 7 mars 2007

Décès

M. BAUCHET René est décédé le 1er février 2007

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom

Tél : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr - E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr